



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

très haut débit

Question écrite n° 25208

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur la place de la France dans l'économie numérique globale. Il s'inquiète du retard pris par la France dans ce domaine. Ainsi, si la France a su se doter d'atouts importants en termes de régulation, comme la CNIL, notre pays montre aujourd'hui un retard considérable dans le développement de l'économie numérique. Il apparaît ainsi que la France, 5e pays en termes de PIB en 2012, n'apparaît qu'au 23e rang dans le classement du Forum économique mondial en ce qui concerne la société de l'information. Alors que la Ministre déléguée a annoncé jeudi 11 avril 2013 la transformation de la mission Très-Haut-Débit en Établissement public pour accompagner les collectivités dans leurs projets très haut débit, il lui demande de quels moyens matériels et financiers cet Établissement public sera doté ; sachant que pour rattraper le retard de notre pays on estime l'effort nécessaire à près de 30 milliards d'euros. Il aimerait également connaître le calendrier adopté pour la création de cet Établissement public.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25208

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4368

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)